



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 5 octobre 2023

Présidence M. le Président Guillaume DERIAZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le rapport municipal n° 36/2023 « **Modifications du règlement du Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne** » adopté en séance du 15 mai 2023 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de ce rapport ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

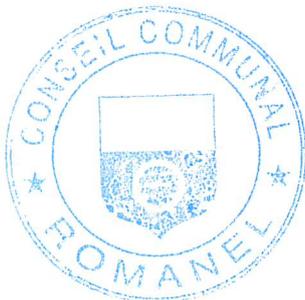
décide

- **de prendre acte** du contre-projet¹ de la Municipalité en réponse au projet de modification du règlement du Conseil communal déposé par Mme Saranda Bajrami et MM. Romain Birbaum, Guillaume Deriaz, Jean-Claude Pisani et Simon Schülé.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2023.

Le Président :

Guillaume DERIAZ



La Secrétaire :

Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 9 octobre 2023

¹ Initier un travail approfondi de relecture du RCom par un groupe de travail chargé de rédiger une proposition au Conseil.